

PROCHAINS ATELIERS

DÈS QUE LE NOMBRE MINIMAL DE PARTICIPANTS SERA
ATTEINT

Thème premier atelier :
**Reprendre/Améliorer le contact avec l'autre
parent**

Thème deuxième atelier :
Les pièges à éviter dans la communication

THÈME TROISIÈME ATELIER :
**Communication en contexte de
recomposition familiale**

LIEU :

L'endroit où se tiendront les ateliers sera
précisé à l'adresse suivante :

[https://www.mediatricefamiliale.solutions/f
ormulaire-d-inscription](https://www.mediatricefamiliale.solutions/formulaire-d-inscription)

Pour participer aux « Ateliers » votre
inscription doit être validée auprès de Julie
Thériault, C.O. T.S. au :
450-803-3827

Julie Thériault

T.S. médiatrice familiale
accréditée

450-803-3827

Vous souhaitez en savoir plus sur
les ateliers, consultez le site
internet

<https://www.mediatricefamiliale.solutions>

sous l'onglet «Services» - Ateliers de
communication



ATELIERS SUR LA COMMUNICATION ENTRE LES PARENTS APRÈS LA SÉPARATION





POUR QUI?

Parents séparés et divorcés, qui souhaitent améliorer, poursuivre ou reprendre la communication dans l'intérêt de leurs enfants.

Les parents peuvent choisir d'assister aux ateliers ensemble ou décider d'y participer de façon individuelle.

FORMAT DES ATELIERS

Une série de 3 ateliers, d'une durée de 2 heures, portant sur des thèmes distincts, vous sont proposés.

Un intervalle de deux semaines est prévu entre chaque atelier afin que vous ayez le temps nécessaire pour vous familiariser avec les nouveaux outils et mettre en pratique les différentes stratégies discutées lors des rencontres.



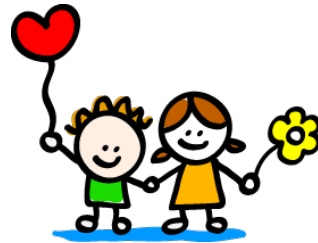
OBJECTIFS DES ATELIERS :

- 🌀 Rétablir ou maintenir une communication minimale entre les parents
- 🌀 Faciliter l'adaptation des enfants à la séparation;

EN QUOI CES ATELIERS ME SERONT-ILS UTILES?

- 🌀 À améliorer, poursuivre ou reprendre la conversation avec l'autre parent;
- 🌀 À prendre connaissance d'outils concrets qui faciliteront mes échanges d'informations et les transitions de temps de vie avec l'autre parent;
- 🌀 À améliorer mes stratégies de négociation lorsque des changements à notre entente ou à notre jugement doivent être apportés. Que cela concerne le partage des responsabilités financières ou le temps de vie de notre / nos enfants chez un parent ou chez l'autre.

Les échanges entre parents sont au cœur des ateliers. Le but est de favoriser le partage des expériences communes, bonnes et moins bonnes, et de faciliter l'intégration de nouvelles façons de voir et de faire.



DÉROULEMENT DES ATELIERS

Thèmes abordés :

- 🌀 Importance de maintenir UN MINIMUM de communication entre les parents suite à la séparation;
- 🌀 Les pièges de communication à éviter;
- 🌀 Les enjeux de la reconstitution familiale et les éléments qui facilitent cette transition.

Moyens utilisés :

Des extraits vidéos, des jeux de rôles et des exercices en petits groupes vous seront proposés.

Des documents pertinents en lien avec les thèmes abordés vous seront également remis. Vous pourrez ainsi mettre en pratique ce que vous aurez appris entre chaque atelier.

Qui donne les ateliers? Quels sont les coûts?

L'animation des ateliers est assurée par **Julie Thériault**, C.O. T.S., médiatrice familiale accréditée.

Une contribution de 20\$ par atelier est demandée afin de couvrir les frais administratifs, les pauses-santé et les coûts des copies des documents qui vous sont remis lors des ateliers.

Un minimum de 8 participants est requis pour la tenue de l'atelier et un maximum de 12 participants sera accepté.